



CCI PAYS DE LA LOIRE

Les consultations citoyennes sur l'Europe : faire entendre la voix des entreprises ligériennes

Transition énergétique et compétitivité économique : quelles opportunités pour les entreprises et quel rôle pour l'Europe ?

13 juillet 2018

Les messages clés

- Cette consultation citoyenne sur l'Europe marque l'engagement fort des entreprises de notre territoire en faveur d'une Union européenne ambitieuse.
- Organisée sur la thématique de la transition énergétique, cette consultation a vu émerger de nombreuses propositions visant à faciliter et encourager les expérimentations, l'autoconsommation et les initiatives locales.
- La notion de « dons d'électrons » a été présentée par le cluster Atlansun et soutenue par les CCI des Pays de la Loire.

Contexte

A l'initiative du Président de la République, M. Emmanuel Macron, des consultations citoyennes sur l'Europe prennent place, d'avril à septembre 2018, dans les 27 Etats membres de l'Union européenne pour débattre des politiques européennes. **L'objectif commun est de recueillir directement les impressions et propositions des citoyens pour nourrir l'agenda commun des 27 dans le contexte post-Brexit.**

En lien avec CCI France, la CCI des Pays de la Loire s'est impliquée dans cette initiative pour organiser une consultation des entreprises en PDL et pouvoir défendre aux niveaux national et européen leurs positions. Dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle et Agricole, cette consultation a été organisée sur la thématique suivante : « **Transition énergétique et compétitivité économique : quelles opportunités pour les entreprises et quel rôle pour l'Europe ?** »

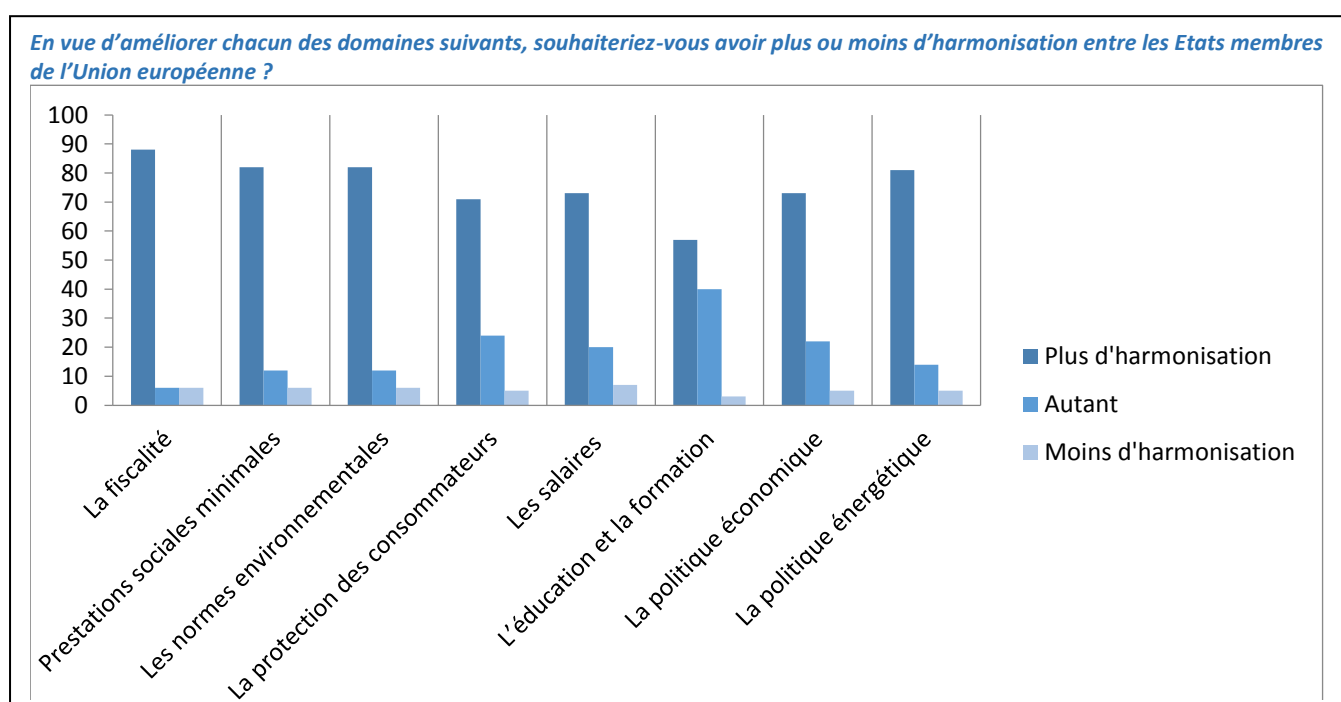
L'Union européenne a en effet un rôle moteur dans ce domaine, notamment d'un point de vue réglementaire. Elle fixe, entre autres, des objectifs contraignants de réduction des émissions de CO₂, ainsi que des ambitions communes en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies propres.

La CCI Pays de la Loire a organisé cette consultation sous format électronique auprès des 350 membres élus et associés des CCI qui constituent le Parlement des Entreprises. Les résultats (20% de taux de réponse), enrichis des travaux d'un atelier tenu le 11 juin 2018 à la CCI d'Angers en présence de Madame Loiseau, Ministre chargée des Affaires européennes, ont été présentés et commentés lors de l'Assemblée Générale de la CCI Pays de la Loire qui a pris place le 28 juin 2018 au Mans.

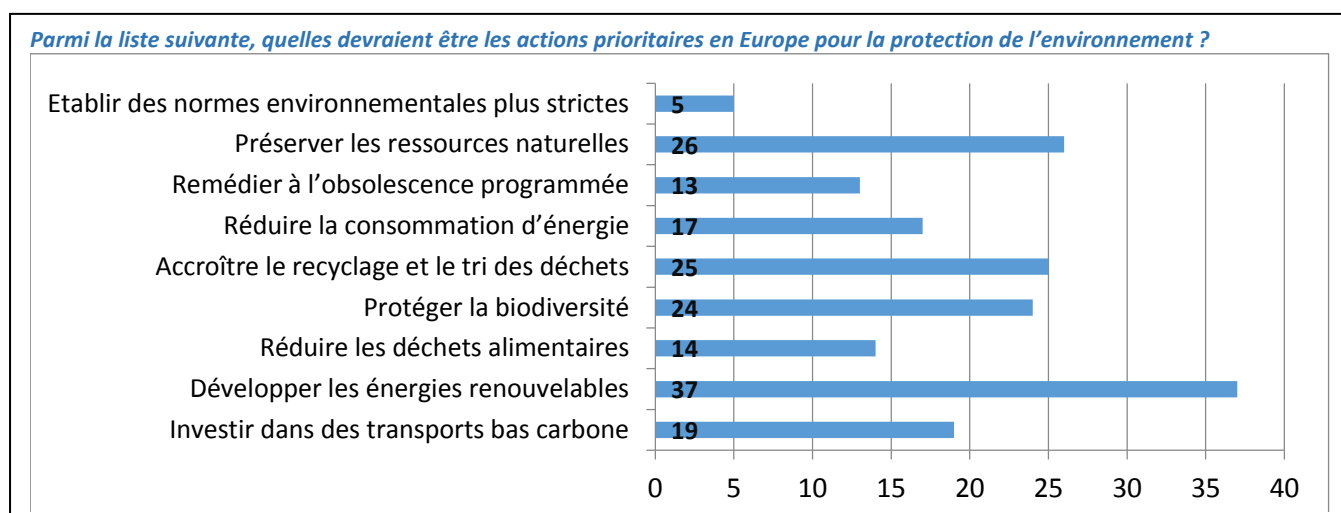
L'UE et ses priorités d'action, l'engagement européen des CCI des Pays de la Loire

Dans le contexte des discussions sur l'avenir de l'Europe, les participants ont pu se prononcer sur les priorités d'action de l'Union Européenne. **Les réponses obtenues montrent un engagement fort des CCI des Pays de la Loire en faveur d'une plus grande harmonisation de multiples politiques publiques au niveau européen.**

- Volonté très majoritaire d'une plus grande harmonisation entre Etats-membres de l'ensemble des politiques étudiées. Les politiques qui ont suscité le plus de soutien en faveur de l'harmonisation sont la fiscalité, les prestations sociales minimales, la politique énergétique et les normes environnementales.
- La politique qui a suscité le moins d'attrait pour l'harmonisation (bien qu'ayant recueilli une majorité de réactions en faveur de l'harmonisation) est l'éducation et la formation.



- En ce qui concerne les actions prioritaires pour renforcer la protection de l'environnement à mettre en place au niveau européen, les participants se sont prononcés majoritairement en faveur des actions suivantes : le développement des énergies renouvelables, l'augmentation du recyclage et du tri des déchets, ainsi que la préservation des ressources naturelles.



1. Discussion générale : une opportunité économique mais des barrières persistantes pour les entreprises

Interrogés sur la question de la transition énergétique, les participants ont partagé leur ressenti sur ces transformations économiques et sociétales. **Ils ont estimé que la transition énergétique était une réelle opportunité économique mais que des contraintes importantes demeuraient pour que les entreprises s'en saisissent pleinement.**

Les participants ont très majoritairement reconnu que la transition énergétique représentait avant tout une opportunité économique pour les entreprises, et non un risque.

Il a été notamment souligné par de nombreux participants que la demande est importante et augmente pour des produits plus « verts », notamment en ce qui concerne leur éco-conception.

Mentionnant la question des audits énergétiques pour les PME, et de potentielles réglementations les rendant obligatoires pour ces entreprises, les participants se sont majoritairement opposés à cette idée.

La problématique du coût pour les petites entreprises, dans l'optique d'une absence de soutien financier de la part des pouvoirs publics, a été mentionnée à plusieurs reprises.

Le renforcement des normes de conception environnementale pour les produits européens a été mentionné comme un potentiel risque pour les entreprises européennes sur la scène internationale et notamment pour leurs exports.

En ce qui concerne la mobilité électrique, les participants ont témoigné de nombreux obstacles à l'adoption de véhicules électriques dans leurs flottes d'entreprise :

Manque d'infrastructures disponibles, coût d'acquisition, performances limitées des véhicules disponibles, etc.

Concernant la proposition européenne de réalisation d'un marché européen unique de l'énergie.

Les participants se sont prononcés majoritairement en faveur d'un projet impliquant des réglementations communes, l'absence de monopoles nationaux et la fin des tarifs réglementés. Les participants se sont très largement prononcés en faveur de l'autoproduction par les entreprises d'électricité, et cela au travers d'énergie renouvelable. Ils souhaitent que l'autoproduction et autoconsommation soient facilitées et encouragées par l'Union européenne.

2. Propositions clés : encourager l'expérimentation locale et l'engagement entrepreneurial

Pour briser ces barrières et assurer que les opportunités économiques créées par la transition énergétique soient pleinement profitables aux entreprises, les participants ont évoqué plusieurs propositions. **C'est par l'initiative locale et territoriale que les engagements européens pourront être atteints !**

Fiscalité et taxation :

- Mise en œuvre d'une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne.
- Empêcher les fiscalités contraignantes sur l'autoconsommation et sur le stockage d'énergie. Interdire toute fiscalité rétroactive.

- Réattribuer les taxes sur les énergies fossiles au soutien à la production d'énergie verte.

Recherche et innovation :

- Soutien financier renforcé à la recherche, au développement et à l'innovation dans les technologies à faible émission de carbone.
- Développer des démonstrateurs territoriaux associant les publics variés (entreprises, administrations, collectivités, particuliers, écoles...)
- Faciliter les expérimentations dans les énergies renouvelables (lever les contraintes par rapport à d'autres pays notamment).

Production et approvisionnement d'énergie :

- Programmes d'investissement visant à accroître sensiblement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.
- Ouvrir à la concurrence la concession et la gestion des réseaux qui sont la clé pour le développement énergétique local.
- Flexibilisation des réglementations applicables à l'autoproduction et à l'autoconsommation d'énergie.

Autres :

- Former les salariés à la reconversion dans les zones dépendant des énergies fossiles.
- Avoir un site Internet de référence regroupant les informations pratiques pour assurer une information ciblée des entreprises sur les opportunités et réglementations européennes visant à faciliter la transition énergétique et écologique des entreprises.

Une proposition novatrice :

Les CCI des Pays de la Loire soutiennent la proposition du cluster Atlansun qui défend la notion du « don d'électrons ».



L'idée est de proposer de nouvelles méthodes de valorisation durable de l'énergie en offrant la possibilité réglementaire de « **dons d'électrons** ». C'est-à-dire, dans le cadre de l'autoconsommation et d'un système énergétique distribué, pouvoir faire don du surplus d'électricité produit par des entreprises, des structures publiques ou des collectivités à leurs salariés, à leurs partenaires, voire à des tiers, de l'énergie électrique au service de la solidarité des territoires. Cette démarche s'intègre pleinement dans une vision RSE des entreprises comme l'encourage la Commission européenne.

Atlansun regroupe l'ensemble des acteurs de la filière solaire du Grand Ouest dont l'objectif est de favoriser les synergies, de contribuer à l'émergence de projets afin de développer la part de l'énergie solaire dans un mix énergétique durable.